



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

La ville de Melun vous propose deux Foyers Résidences pour Personnes âgées.

- RA Yvonne de Gaulle, 15 rue Edouard Branly, Tél : 01.64.52.95.25
- RA Blanche de Castille, 17 rue Eugène Gonon, Tél : 01.64.37.31.37

### L'HEBERGEMENT

#### ➤ STUDIO PERMANENT :

Le studio de 33 m<sup>2</sup> comprend :

- \* 1 entrée avec placard, penderie
- \* 1 cuisine avec bloc évier et 2 plaques électriques
- \* 1 salle d'eau avec douche (avec assise), lavabo, wc
- \* 1 séjour de 25 m<sup>2</sup> avec prise de téléphone, télévision et 1 point d'alarme.

\* L'appartement de 52 m<sup>2</sup> (uniquement à Yvonne de Gaulle), dispose en plus d'une chambre à coucher et d'une petite pièce de rangement. Cet appartement est réservé exclusivement aux couples.

#### ➤ STUDIO TEMPORAIRE :

Deux studios d'accueil temporaire de 33 m<sup>2</sup> (dans chaque structure), sont entièrement équipés en mobilier, en électroménager, en vaisselle et en linge de maison.

Ces studios peuvent être mis à disposition des personnes :

- \* Pour une période d'essai,
- \* Pour une personne fragilisée après une maladie ou une hospitalisation,
- \* Pour une courte période quand les aidants doivent s'absenter,
- \* Pour répondre à toute situation d'urgence,
- \* Quand les conditions de vie actuelle deviennent difficiles et que la résidence principale n'est plus adaptée.

Ces personnes bénéficient de l'ensemble des prestations existantes dans l'établissement.

## ➤ **STUDIO D'HOTE :**

\* Un studio d'hôte meublé, (dans chaque structure) est à disposition pour l'accueil de la famille et des proches.

## **LA RESTAURATION**

Des repas équilibrés sont élaborés, sur place, par un cuisinier, et proposés chaque midi du lundi au samedi au restaurant de la résidence.

Des repas à thème sont proposés une fois par trimestre.

Il y a la possibilité de commander un plateau-diner ou un potage pour le soir.


Pour les dimanches et jours fériés un prestataire extérieur propose, sur réservation, un plateau-repas.


Actuellement, le prestataire est « Papy Lunch »

Dans le cadre du studio temporaire le petit déjeuner est inclus dans le tarif de l'hébergement.

## **LES ESPACES DE DETENTE**

- Des activités de détente et de loisirs sont proposées et encadrées par un animateur. (Revue de presse, inter-génération, gymnastique douce, sorties restaurant, voyage.....)
- Un salon de coiffure est ouvert une fois par semaine avec un professionnel.
- Un salon de télévision et une bibliothèque sont à la disposition des résidents.

 Les résidents peuvent solliciter l'aide d'intervenants libéraux et associatifs (aide à domicile, pédicure, kinésithérapeute....)

 Des lave-linge, sont mis gratuitement à disposition, ainsi qu'un étendoir à linge, dans la laverie située au sous-sol de chaque établissement.



## LES TARIFS

**Les tarifs sont revus chaque année et votés par le conseil municipal.  
Depuis le 1<sup>er</sup> Mai 2015 les tarifs sont les suivants :**

### **Studio permanent :**

#### ➤ **FRPA Yvonne de Gaulle :**

La redevance comprend le loyer et les charges (chauffage, eau chaude, eau froide, entretien des locaux communs) :

**F1 : 754.20€**

**F2 : 823.05€**

\* Caution d'entrée :

**F1 : 377.10 €**

**F2 : 411.52 €**

#### ➤ **FRPA Blanche de Castille :**

La redevance comprend le loyer et les charges (chauffage, eau froide, entretien des locaux communs) :

**F1 avec balcon : 826.33 €**

**F1 sans balcon : 796.88 €**

\* Caution d'entrée :

**F1 avec balcon : 413.16 €**

**F1 sans balcon : 398.44 €**

Reste à la charge pour le résident : l'électricité, le téléphone, l'assurance habitation.

L'APL : l'Aide Personnalisée au Logement est versée, selon vos ressources, directement au Trésor Public par la caisse d'allocations familiales. Celle-ci viendra en déduction de la redevance.

### **Studio temporaire** :

Le montant du prix de journée, incluant loyer et charges fixes est fixé à **29.75 €** (petit déjeuner compris).

### **L'appartement d'hôte** :

Le tarif de l'appartement d'hôte est de **31.30 €** par jour, sans le petit-déjeuner.

### **Restauration**

Les tarifs des repas sont de :

- \* 6.15 € le repas
- \* 0.55 € la boisson (¼ vin, 1 café, thé, infusion)
- \* 0.55 € le potage du soir
- \* 3.10 € le plateau du soir
- \* 12.30 € le repas festif